
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 6 février 2024 à 19 h 30
Salle Madeleine-Lahaye 500, montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Monsieur Richard BÉLANGER, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Doug HURLEY, Maire d'arrondissement
Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement
Madame Danielle MYRAND, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Alain WILSON, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Trevor LANE, Directeur des travaux publics
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Madame Louise RICHARD, Directrice de la culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens
Monsieur Alexandre Héroux, Coordonnateur aux opérations

Monsieur François SAUVÉ, Commandant du poste de quartier 3 par intérim au Service de police de la Ville de Montréal.

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

10 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA24 28 001

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Richard BÉLANGER

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève du mardi 6 février 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

Annonces du maire d'arrondissement

Le maire d'arrondissement, monsieur Doug Hurley, souhaite la bienvenue à la séance du conseil et débute la séance en remerciant tous les citoyen-nes qui ont exercé leur droit de vote qui s'est conclu par une majorité de près de 80 %. Il remercie aussi tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de sa campagne et particulièrement les bénévoles. Il ajoute qu'il réside dans l'arrondissement depuis 37 ans et précise que son objectif est de travailler pour améliorer la qualité de vie de la communauté. Pendant son mandat, il souhaite faire entendre la voix de l'arrondissement au sein des instances décisionnelles afin d'obtenir le soutien nécessaire de la Ville de Montréal pour l'avancement des dossiers.

Par la suite, le maire présente chacun des membres du conseil et profite de l'occasion pour souligner l'anniversaire de la conseillère madame Danielle Myrand. Il poursuit sa présentation en s'attardant sur les priorités de l'équipe, soit la sécurité et la résilience de la communauté, la priorisation du bien-être de la famille, la préservation de l'écosystème, l'amélioration de la mobilité, la qualité des services aux citoyens ainsi que la poursuite d'une gouvernance responsable.

Ensuite, il fait part de ses autres engagements, au courant des dernières années, au sein d'organismes du milieu, notamment le Club optimiste de L'Île-Bizard qui vient en aide à la communauté dans le besoin. Il souligne qu'à la période des fêtes, un montant de 22 000 \$ a été distribué à ces familles. Il remercie toutes celles et ceux qui ont contribué généreusement. Le maire remercie également le personnel de l'arrondissement pour l'accueil qu'il a reçu à son arrivée.

Dans la même continuité, il revient sur certains sujets très préoccupants dont les problématiques de circulation causées par les travaux de construction du nouveau pont, les opérations de déneigement et d'autres travaux sur le territoire de l'arrondissement. Il informe les citoyens de travaux qui seront effectués prochainement sur boulevard de Pierrefonds et Jacques-Bizard. Il demande à tous de faire preuve de tolérance et de coopération lors de déplacements.

Le maire poursuit en exposant la programmation 2024 des activités de l'arrondissement durant la semaine de relâche (1^{er} au 10 mars) dont les soirées Ciné Famille, le carnaval *L'Hiver B!zard* et invite les citoyens à la consulter sur Facebook et sur le site web de l'arrondissement. En outre, il leur informe de l'arrivée prochaine du dépliant de la programmation dans les boîtes postales.

Avant de conclure, il annonce la gratuité des activités de hockey libre et patin libre à la patinoire du Complexe sportif Saint-Raphaël pour les jeunes de 17 ans et moins. Cette décision du Conseil vise à encourager l'activité physique et les sorties en famille.

Il termine en rappelant que la sécurité publique peut être rejointe au 514-630-1234, une ligne téléphonique accessible 24 h/24, 7 j/7.

Le conseiller d'arrondissement monsieur Alain Wilson apporte des précisions concernant les sports de glace.

Le maire d'arrondissement cède ensuite la parole au commandant par intérim du poste de quartier 3 du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), monsieur François Sauvé.

M. Sauvé adresse ses félicitations au maire pour sa nomination et se présente aux citoyens avant de relater le bilan des activités des deux derniers mois.

Le SPVM a tenu les opérations suivantes dans le secteur de l'ouest de l'île au cours des dernières semaines :

Trois opérations de contrôle d'alcool et de drogues résultant à l'interception de 104 personnes et aucune arrestation.

Depuis le 1^{er} décembre aucun accident avec blessé grave n'a été répertorié. Par contre, le SPVM a recensé un accident avec blessure mineure.

Des 32 opérations en sécurité routière ayant lieu lors des opérations nationales concertées pour le déneigement, 77 constats d'infractions ont été émis dans le secteur.

À la mi-décembre, un suspect a été arrêté en lien avec une série d'introductions par effraction dans des commerces de l'ouest de l'île.

Par la suite, le commandant fait état plus précisément du bilan du poste de quartier 3 :

En matière de sécurité routière, les problématiques récurrentes autour de L'Île-Bizard posées par le non-respect des arrêts obligatoires et des panneaux de signalisation, celles de la vitesse au volant, surtout dans les zones scolaires, dont l'école primaire Jonathan-Wilson. Plusieurs opérations de surveillance ont été effectuées par les agents dans différentes rues de l'arrondissement.

Tout au long du mois de janvier, des présentations sur l'intimidation, le taxage, la prévention des agressions et la cybersécurité ont eu lieu aux écoles Jonathan-Wilson et Jacques-Bizard.

Le 10 janvier à l'école Jacques-Bizard a eu lieu le programme corporatif *Unité sans violence*. Plusieurs jeunes qui ont signé un contrat lors de cet événement s'engagent à participer pleinement à ce

programme qui permet de contrer l'intimidation dans les écoles et réduire toute forme de violence à l'intérieur et autour de l'école.

En dernier lieu, le commandant invite les citoyens à composer le 514-280-0103 en cas de nécessité pour rejoindre le poste de quartier 3 ou envoyer un courriel à pdq3@spvm.qc.ca.

Période de questions des membres du conseil pour le commandant :

La conseillère d'arrondissement madame Suzanne Marceau fait remarquer que l'école primaire Sainte-Geneviève devrait être ajoutée sur la liste d'écoles qui reçoivent la visite des agents sociocommunautaires dans le but de sensibiliser les étudiants à la violence. Aussi, elle fait part d'une autre inquiétude, soit les nombreuses plaintes reçues concernant la sollicitation aux portes. Elle demande s'il faut détenir un permis pour faire de la sollicitation aux portes.

Le conseiller d'arrondissement monsieur Alain Wilson demande au commandant d'apporter une attention particulière aux 3 arrêts d'intersections des rues Colombier, Thibaudeau et René-Massé du Boulevard Jacques-Bizard dont les panneaux d'arrêt sont peu respectés.

10.01 - Période de questions du public

Début : 19 h 56

- | | |
|----------------------------------|--|
| Monsieur Robert Samoszewski | <ul style="list-style-type: none">- Marquage des lignes sur le pont- Réparation des nids de poule |
| Monsieur Pierre-Luc Cauchon | <ul style="list-style-type: none">- Station de pompage de L'Île-Mercier- Inquiétudes sur le boulevard Jacques-Bizard |
| Madame Danielle Messier Trussart | <ul style="list-style-type: none">- Remplacement de la toilette sèche du Parc-nature du Bois-de-L'Île-Bizard |
| Monsieur Eric Schild | <ul style="list-style-type: none">- À quand les travaux de reconstruction de la rue Saint-Jean-Baptiste?- Mise aux normes des stations de pompage - suivi- Resurfaçage des rues – réparation de nids de poule- Entretien régulier du puisard affectant l'eau potable. |
| Monsieur Pascal Soucy | <ul style="list-style-type: none">- Sécurité routière au printemps - installation des mesures d'atténuation de vitesse |
| Madame Anne Mongeon | <ul style="list-style-type: none">- Réparation du lampadaire DEL au 401, rue Closse |

Fin : 20 h 25

10.02 - Période de questions des membres du conseil

Aucune question

CA24 28 002

Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève du mardi 5 décembre 2023.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève du mardi 5 décembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.05 1249452001

CA24 28 003

Prendre acte des procès-verbaux et des comptes rendus des comités de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme du mardi 21 novembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.06 1249452002

CA24 28 004

Approuver ou reconduire les demandes de reconnaissance de 40 organismes à but non lucratif de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, dans le cadre de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif, pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Le conseiller d'arrondissement monsieur Alain Wilson déclare avoir un intérêt dans ce dossier, il s'abstient de participer aux délibérations et de voter sur cette question.

Il est proposé par Richard BÉLANGER

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'approuver les demandes de reconnaissance de quarante (40) organismes à but non lucratif de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, dans le cadre de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif, pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

12.01 1249350004

CA24 28 005

Accorder un contrat à Sanivac (9363-9888 Québec inc.) pour le service de nettoyage et vidange de puisards et chambres de vanne, incluant le transport et la disposition des résidus d'une durée de 3 ans (1er janvier 2024 au 31 décembre 2026) - Dépense totale de 163 714,05 \$, taxes incluses - Lot numéro 8 (L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève) - Appel d'offres public 23-20225 (2 soumissionnaires).

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

1. D'accorder à Sanivac (9363-9888 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le service de nettoyage et vidange de puisards et chambres de vanne, incluant le transport et la disposition des résidus, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 163 714,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro 23-20225;
2. De procéder à une évaluation du rendement de Sanivac (9363-9888 Québec inc.);
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1235880009

CA24 28 006

Accorder un contrat à Sanivac (9363-9888 Québec inc.) pour le service de nettoyage et d'inspection télévisée des conduites d'égouts incluant le transport et la disposition des résidus d'une durée approximative de 3 ans - Dépense totale de 417 416,74 \$, taxes incluses - Lot numéro 11 (L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève) - Appel d'offres public 23-20181 (1 soumissionnaire).

Il est proposé par Richard BÉLANGER

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

1. D'accorder à Sanivac (9363-9888 Québec inc.), seul soumissionnaire conforme, le contrat pour le service de nettoyage et d'inspection télévisée des conduites d'égouts incluant le transport et la disposition des résidus, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 417 416,74 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro 23-20181;
2. De procéder à une évaluation du rendement de Sanivac (9363-9888 Québec inc.);
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1245880001

CA24 28 007

Annuler le processus d'appel d'offres pour effectuer les travaux de réaménagement de la cafétéria et ajout d'une mezzanine dans la cour du garage municipal à l'arrondissement de L'Île Bizard-Sainte-Geneviève. Appel d'offres public 2023-06 (2 soumissionnaires).

Il est proposé par Richard BÉLANGER

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'annuler le processus d'appel d'offres numéro 2023-06 pour effectuer les travaux de réaménagement de la cafétéria et l'ajout d'une mezzanine dans la cour du garage municipal à l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève. (2 soumissionnaires)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1230543031

CA24 28 008

Accorder un contrat à EFEL Experts-conseils inc. d'un montant de 114 704,18 \$ incluant taxes et 10 % de contingences (contrat : 104 276,58 \$ + contingences (10%):10 427,65 \$) pour l'élaboration des plans et devis pour la fourniture et l'installation de trois panneaux d'affichage électroniques dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, selon l'entente cadre 2023-13.

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

1. D'autoriser une dépense totale de 114 704,18 \$, taxes et 10 % de contingences incluses;
2. D'accorder un contrat à EFEL Experts-conseils inc. d'un montant de 114 704,18 \$ incluant les taxes et 10 % de contingences (contrat : 104 276,58 \$ + contingences (10%): 10 427,56 \$) pour l'élaboration des plans et devis pour la fourniture et l'installation de trois panneaux d'affichage électronique dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, selon l'entente cadre 2023-13;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.04 1230543032

CA24 28 009

Accorder un contrat à WSP Canada inc. pour un montant de 76 035,93 \$, t.t.i., incluant les taxes et 15% de budget contingent, pour la surveillance des travaux de reconstruction des compartiments de stockage des matériaux à l'entrée de la cour de voirie municipale ainsi que la modification du tracé de la voie d'accès de celle-ci, à l'arrondissement de L'Île Bizard-Sainte-Genève, selon l'entente cadre 2022-07S - (Dossier AO 2023-11)

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

1. D'autoriser une dépense totale de 76 035,93 \$, taxes et 15% de contingences incluses;
2. D'accorder un contrat à WSP Canada inc. pour effectuer la surveillance des travaux de reconstruction des compartiments de stockage des matériaux à l'entrée de la cour de voirie municipale ainsi que la modification du tracé de la voie d'accès de celle-ci à l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève, selon l'entente cadre 2022-07S - Dossier 2023-11;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.05 1240543001

CA24 28 010

Octroyer des subventions au montant maximum de 14 352 \$ pour l'année 2024 aux organismes accrédités conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève.

Le conseiller d'arrondissement, monsieur Alain Wilson déclare avoir un intérêt dans ce dossier, il s'abstient de participer aux délibérations et de voter sur cette question.

Il est proposé par Richard BÉLANGER

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

- D'octroyer les subventions aux organismes œuvrant dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève, tel que recommandé par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens pour l'année 2024;
- D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

20.06 1249350005

CA24 28 011

Autoriser Madame Louise Richard, Directrice de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens à signer une demande d'aide financière auprès du Comité de la Fête nationale à Montréal pour la Fête nationale du Québec 2024.

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'autoriser Madame Louise Richard, Directrice de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens à signer une demande d'aide financière auprès du Comité de la Fête nationale à Montréal pour la Fête nationale du Québec 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1249350001

CA24 28 012

Prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employé.es, pour la période du 1er au 30 novembre 2023 et du 1er au 31 décembre 2023, en vertu du règlement CA28 0074

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

De prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employé.es, pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2023 et du 1^{er} au 31 décembre 2023, en vertu du règlement CA28 0074.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1249452003

CA24 28 013

Dérogation au Règlement sur les tarifs CA28 0082 pour la location des salles Boileau, Wilson et Multifonctionnelle AB au Centre socioculturel pour l'année 2024 en accordant deux journées de gratuité pour la collecte de sang organisée par Héma-Québec.

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Richard BÉLANGER

Et résolu :

D'autoriser la dérogation au Règlement sur les tarifs (numéro CA28 0082) pour la location des salles Boileau, Wilson et Multifonctionnelle AB au Centre socioculturel pour l'année 2024 en accordant deux journées de gratuité pour la collecte de sang organisée par Héma-Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.03 1249350002

CA24 28 014

Dérogation au Règlement sur les tarifs CA28 0082 pour la location de la glace au Complexe sportif Saint-Raphaël en accordant une gratuité de 5533,80 \$ pour la tenue de plusieurs matchs et pratiques de hockey pour les jeunes et adolescents de l'Association Sportive Bon Vieux Temps, organisme reconnu de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Richard BÉLANGER

Et résolu :

D'approuver la dérogation au Règlement sur les tarifs numéro CA28 0082 pour la location de la glace au Complexe sportif Saint-Raphaël en accordant une gratuité de 5533,80 \$ pour la tenue de plusieurs matchs et pratiques de hockey pour les jeunes et adolescents de l'Association Sportive Bon Vieux Temps, organisme reconnu de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.04 1249350003

CA24 28 015

Affecter une dépense maximale de 257 500 \$ au Fonds réservé - Parcs et terrains de jeux de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève afin de créer un poste de chef de section - environnement et parcs, de financer un poste d'inspecteur en arboriculture et l'achat de plantes et végétaux pour l'année 2024.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'affecter une dépense maximale de 257 500 \$ au Fonds réservé - Parcs et terrains de jeux de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève afin de créer un poste de chef de section - environnement et parcs, de financer un poste d'inspecteur en arboriculture et pour l'achat de plantes et végétaux pour l'année 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.05 1246983001

CA24 28 016

Autoriser la tenue d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève et en autoriser les dérogations réglementaires nécessaires.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'autoriser la tenue d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève et en autoriser les dérogations réglementaires nécessaires.

L'événement est le suivant :

Événement	Lieux et achalandage prévus	Dates
Collecte de bouteilles des Groupes scouts 2e Saint-Raphaël (occupation du domaine public)	Territoire de l'arrondissement	3 février et 6 juillet 2024

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1249350006

CA24 28 017

Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le règlement sur les tarifs (exercice financier 2024) - CA28 0082-1

Avis de motion est donné par la conseillère d'arrondissement madame Suzanne Marceau de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du projet de règlement modifiant le règlement sur les tarifs (exercice financier 2024) - CA28 0082-1, lequel est déposé avec le sommaire décisionnel.

40.02 1242714001

CA24 28 018

Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant un emprunt de 3 500 000 \$ pour le financement des travaux de réfection et de protection des bâtiments de l'arrondissement. (0824-001)

Avis de motion est donné par la conseillère d'arrondissement madame Suzanne Marceau, de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du projet de règlement 0824-001 intitulé: « Règlement autorisant un emprunt de 3 500 000 \$ pour le financement des travaux de réfection et de protection des bâtiments », lequel est déposé avec le sommaire décisionnel.

40.03 1248522001

CA24 28 019

Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement - Règlement autorisant un emprunt de 6 000 000 \$ pour le financement du projet de réfection et de réhabilitation du bâtiment du chalet Robert Sauvé - Règlement 0823-003.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

De prendre acte du dépôt du certificat attestant du résultat de la procédure d'enregistrement qui s'est tenue les 17 et 18 janvier 2024, concernant le Règlement autorisant un emprunt de 6 000 000 \$ pour le financement du projet de réfection et de réhabilitation du bâtiment du chalet Robert Sauvé - Règlement 0823-003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.04 1238522003

CA24 28 020

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin de permettre la transformation, la modification et remplacement d'éléments végétaux et construits à l'adresse sise au 15 615, boulevard Guoin Ouest correspondant au lot no 3 678 955 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, la transformation, la modification et le remplacement d'éléments végétaux et construits à l'adresse sise au 15 615, boulevard Guoin Ouest correspondant au lot no 3 678 955 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.05 1237905030

CA24 28 021

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin d'autoriser l'installation d'une clôture sur la propriété située au 30 croissant Barabé composé du lot 4 589 911 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'accepter, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, l'installation d'une clôture sur la propriété située au 30, croissant Barabé composé du lot 4 589 911 du cadastre du Québec sous les conditions suivantes :

- Qu'une haie de cèdres soit plantée sur le terrain, en longeant la clôture adjacente au chemin du Bord-du-Lac;
- Que la haie de cèdres ait une hauteur minimale de 60 cm lors de sa plantation;
- Que les cèdres soient plantés à un intervalle maximal de 60 cm et à une distance maximale de 1 mètre de la clôture;
- Que la haie de cèdres soit maintenue à une hauteur d'au moins 1,52m, lorsqu'elle aura atteint cette hauteur;
- Que la haie de cèdres soit plantée au plus tard le 15 juin 2024;
- Que la haie de cèdres soit maintenue sur place, aussi longtemps que la clôture sera présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.06 1239606020

CA24 28 022

Procéder à la nomination de la présidence et de la vice-présidence au comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, tel que requis par le Règlement relatif au comité consultatif d'urbanisme numéro CA28 0041.

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Richard BÉLANGER

Et résolu :

De nommer, au comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, pour une période d'un (1) an, soit du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, la conseillère d'arrondissement madame Danielle Myrand à titre de présidente du comité consultatif d'urbanisme.

De nommer la conseillère d'arrondissement madame Suzanne Marceau, à titre de vice-présidente pour une période d'un (1) an, soit du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.01 1237905028

CA24 28 023

Statuer sur le renouvellement de la nomination de la présidence et des membres du comité sur la sécurité publique, la circulation et mesures d'urgences (SPCMU) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, tel que requis par le Règlement sur les comités du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève CA28 0075

Il est proposé par Richard BÉLANGER

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

De nommer au comité sur la sécurité publique, la circulation et les mesures d'urgence, pour un mandat d'un an, soit du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, les membres suivants:

Membre du conseil d'arrondissement: monsieur Alain Wilson à titre de président du comité;

Membres citoyens: - Monsieur Jacques Daigneault;
 - Monsieur Pier-Luc Cauchon;
 - Monsieur Michel Wilson;
 - Monsieur Yves Ravacley.

Les nominations sont conditionnelles à la satisfaction d'une enquête de vérification des antécédents judiciaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.02 1246059001

CA24 28 024

Désigner un maire suppléant pour l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Richard BÉLANGER

Et résolu :

De désigner, la conseillère d'arrondissement madame Danielle Myrand à titre de mairesse suppléante de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, à compter du 7 février jusqu'au 7 mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.03 1249452004

Dépôt de documents – Novembre et décembre 2023

Rapport mensuel revenus locaux;
Rapport budgétaire sommaire;
Liste des virements budgétaires - PDI;
Liste des virements budgétaires - Budget de fonctionnement;
Conciliation - surplus du golf;
Liste des permis émis – occupation
Liste des permis émis - construction
Liste des permis émis – lotissement.

60.01

CA24 28 025

Levée de la séance

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

De lever la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 6 février 2024 à, 20 h 44.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Doug HURLEY
Maire d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le mardi 12 mars 2024.